

Vivre

Quimperlé

juillet/août 2005



L'été s'ra show !

Sommaire

infos Municipales

Dossier : l'été s'ra show

- > Fleurissement
- > Loisirs
- > Animations
- > Cinéma dans la prairie
- > Les mercredis Musicaux
- > 14 juillet

Cocopaq

- > Transport : La plage à portée de bus

Associations

- > Forum des associations
- > Le commerçants animent la Ville

Tribune libre

Si vous ne recevez pas votre magazine municipal, n'hésitez pas à contacter le service communication. Par ailleurs, des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux municipaux suivants :

la mairie, les services techniques, le CCAS, la Police municipale, le cinéma La Bobine, l'Office de tourisme, L'Ecole de Musique et de Danse, la Salle du Coat-Kaër, la Médiathèque.

Vous pouvez également le télécharger sur le site de la ville : www.quimperle.com

Des commentaires, des suggestions ... adressez votre courrier sur papier libre à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 131
29 391 Quimperlé Cédex

Vivre Quimperlé

Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex
Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39

Directeur de publication : Daniel Le Bras

Crédit photos : Christian Scaviner (photo D. Le Bras) ; service communication

Maquette et rédaction : Sébastien Parot

Comité de rédaction : Michaël Quenez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Sébastien Parot ; Fabrice Vivier ; Yvan Vigier

Réalisation : A.R.T. Communication, Quimperlé

Imprimé à 6000 exemplaires par APF, Ergué-Gabéric

Edition : Ville de Quimperlé

3

L'édito



4

En cette période d'été où chacun a droit de souffler un peu, j'aurais aimé que cet édito évoque des sujets plus légers que les menaces qui pèsent sur le maintien de l'organisation actuelle de notre établissement de soins.

Il faut hélas se rendre à l'évidence, le Centre Hospitalier de Quimperlé se trouve depuis quelques semaines confronté à de graves inquiétudes concernant son avenir. Non seulement ces interrogations pèsent sur le personnel de l'hôpital, sur la population quimperloise mais elles rejaillissent également bien au-delà, sur les habitants du Bassin de Vie lié à cet hôpital, soit une population de plus de 100 000 personnes en période estivale.

8

Comment en est-on arrivé à lancer une pétition pour mobiliser tout ce territoire pour la défense de notre établissement de santé de proximité qui répond pourtant aux exigences de qualité de soins que les patients sont en droit d'attendre ?

9

10

Le maintien de l'activité, du développement ou la fermeture d'un hôpital sont étroitement liés aux conclusions des Schémas Régionaux d'Organisation Sanitaire qui tous les 5 ans dressent le constat du fonctionnement et des finances de chaque établissement hospitalier et préconise leur réorganisation ou leur fermeture au gré des politiques sanitaires de l'Etat.

11

L'Etat, par l'intermédiaire de son Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) dispose donc d'un panel de critères qu'il peut durcir selon ses intentions en demandant aux hôpitaux de proximité de répondre à des normes de soins et de rentabilité financière de plus en plus contraignantes, contraintes que ces établissements s'efforcent de satisfaire avec des moyens humains et financiers sans cesse limités.

La politique actuellement suivie conduira à terme à une concentration des centres hospitaliers dans les grandes villes, eux-mêmes concurrencés par de florissantes cliniques privées. Cette situation laissera les zones suburbaines et rurales dépourvues d'accès aux soins. Les petits centres hospitaliers seront alors réduits à des spécialisations qui ne répondront plus aux besoins de ces populations en raison même de la disparition annoncée de services aussi indispensables que la maternité, la chirurgie, la médecine, etc.

Le Centre Hospitalier de Quimperlé se trouve malheureusement dans ce cas de figure alors que rien ne laissait présager qu'il serait à son tour confronté au risque de fermeture de ses services de base.

Ce n'est pas dramatique nous dit-on, le Centre Hospitalier lorientais prendra le relais auprès de la population. C'est méconnaître le fonctionnement de notre hôpital qui reçoit quotidiennement des patients géographiquement éloignés et pour qui, être dirigés sur l'hôpital de Lorient, ne fera qu'aggraver cette inégalité d'accès aux soins. Les services hospitaliers de Quimperlé accueillent aussi des patients morbihannais qui préfèrent avoir recours à un hôpital à taille humaine...

Je sais que la période estivale n'est pas propice à la mobilisation, chacun préparant ses projets de vacances. Cependant, compte tenu des délais extrêmement courts avant que l'ARH ne se prononce définitivement, j'en appelle à votre soutien sans réserve pour la défense de notre Centre Hospitalier de proximité et le maintien des services maternité, chirurgie et médecine. Une pétition est disponible dans les lieux publics, certains commerces et dans les cabinets médicaux.

De la force de notre mobilisation dépendra pour partie l'issue des négociations en cours.

Daniel LE BRAS, Maire de Quimperlé

lutte contre les inondations

L'isole refait son lit

Depuis quelque temps l'isole a laissé l'eau se retirer pour dévoiler le fond de son lit sans aucune retenue. La cause ? certainement pas un manque de pudeur de la rivière mais plutôt les travaux de consolidation des murs et des fondations des maisons la bordant. Cette opération de préparation permettra ensuite le curage de la rivière de manière à ce que l'eau circule plus facilement lors des périodes d'inondations. Les travaux se poursuivront jusqu'en octobre. ■



Patrimoine

Le Retable à sa place



Joyau du patrimoine religieux Quimperlois le Retable de l'Eglise Sainte-Croix s'offre à nouveau au public. Depuis deux ans, il avait en effet quitté les bords de la Laïta pour se refaire une beauté en Centre Bretagne. Aujourd'hui il a retrouvé sa place pour le plus grand plaisir des visiteurs. ■

Centre-Ville

1ère phase : Rue Brémond d'Ars

La première phase des travaux d'aménagement de la Basse-Ville a débuté en mai dernier par le remplacement des réseaux de récupération des eaux pluviales. Cette opération s'est arrêtée fin juin. L'interruption durera toute la période estivale de manière à limiter les désagréments liés à ces travaux. Une seconde phase démarrera à partir du 19 septembre et concernera la voirie et les trottoirs de la rue.

Pour ces travaux la Ville de Quimperlé bénéficie de subventions du Ministère de l'intérieur dans le cadre de la lutte contre les inondations. ■



Espace Kerjégu

De l'air pour Saint-Eutrope

On n'a certainement jamais aussi bien vu la Chapelle Saint-Eutrope ! En effet, début juin l'ancienne morgue de l'hôpital a été détruite, laissant ainsi apparaître toute une partie de la Chapelle jusqu'alors masquée. Cette démolition n'a pas été la seule du secteur puisque plusieurs bâtiments de l'ancien hôpital, ont été détruits pour cause de vétusté. Cette phase de démolition devrait précéder le début des travaux de l'Espace Kerjégu en septembre prochain. ■

Quimperlé, Ville fleurie

Légendes florales

Cette année, les jardiniers de la Ville de quimperlé ont voulu rendre hommage à la Bretagne en fleurissant trois ronds-points sur le thème des contes et légendes. Alors, conducteurs, soyez attentifs : vous rentrez sur une terre de légendes...



L'effort pour embellir les entrées de ville ne se dément pas depuis deux ans. En effet, l'année dernière deux ronds-points avaient été aménagés, l'un sur le thème

de la Plage à Coat-Dero, l'autre s'était transformé en potager au Coat-Kaër. Cette année, trois nouveaux giratoires l'ont été. Mais la particularité réside dans le choix du thème. En effet, les jardiniers ont décidé de suivre le Comité régional du tourisme qui a choisi comme thématique pour 2005 : les contes et légendes en Bretagne. Trois légendes ont alors été retenues. Deux générales et une plus locale. La première est représentée sur le rond-point de Kervidanou. Elle symbolise la célèbre légende du Roi Arthur et retrace plus particulièrement l'épisode de l'extraction de l'épée Excalibur du rocher dans lequel elle était emprisonnée.

À Kergostiou, l'aménagement du rond-point n'est pas moins légendaire, bien que plus discret. Et pour cause, il semblerait que des Korrigans aient décidé d'y faire leurs nids. À l'origine, l'antique Armorique, couverte de landes et de forêts, grouillait de créatures merveilleuses parmi lesquelles, on retrouvait



le peuple des Korrigans. Mais discrédités et chassés de leurs lieux sacrés par les premiers évangélistes, ils disparurent dans les profondeurs de la terre. Ils n'ont maintenant de cesse, de faire payer aux hommes leur désaffection. Alors attention !

Le rond-point Jean Monnet, route de Lorient, lui, fait directement référence à une légende locale assez noire, celle du passeur de la



Laïta. Elle rapporte l'histoire d'un couple dont la jeune femme disparaît à l'aube de son mariage dans la forêt de Toulfoën, en prenant le bateau d'un mystérieux batelier qui aurait vendu son âme au diable. Le jeune homme poursuivra ce mystérieux passeur jusqu'à la plage des morts. Désormais l'ombre de ce mystérieux marin flotte sur l'entrée de la ville... ■

Jeunesse

Les jeunes ont leur espace

Le dispositif avait été testé l'été dernier. Désormais c'est chose faite. A chaque vacances scolaires les jeunes Quimperlois bénéficient d'un espace qui leur est entièrement dédié. Cet été, ils pourront profiter du mille Club du 4 juillet au 26 août. L'espace, aménagé de manière conviviale, est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 21h30 sans interruption. Des interventions sont programmées avec le P.I.J de Quimperlé et des activités sont mises en place en partenariat avec les équipes de Vacado et des quartiers sur l'organisation de différentes activités (après-midi jeux de société, mini tournoi, ...)

Renseignements : tél. 06.15.71.28.35 ou 02.98.96.37.37

Loisirs

Votre randonnée clefs en main

L'Office de tourisme de Quimperlé propose, dans le cadre de ses activités touristiques, plusieurs randonnées. En voici une qui vous mènera de Quimperlé à Clohars-Carnoët (Doëlan) par le GR 34i.

N'hésitez plus, lancez-vous pour 19 km et 4 h 45 de découverte !



1. Prendre en direction de la rue Aristide Briand, monter la rue Pasteur, traverser le parc (vue sur l'Abbaye Blanche la Laïta et la ville basse). Descendre l'escalier du Bel Air, tourner à droite rue Alfred De Musset, traverser le passage protégé du boulevard de la Laïta, descendre de nouveaux escaliers.

2. Par le passage protégé, traverser le boulevard de la Gare. Continuer par le sentier sur le terre-plein, descendre sur le Dourdu, franchir la passerelle, puis virer à droite dans l'impasse du Mitan, bifurquer à gauche et remonter la rue de Kerampoïs.

3. Passer sous la voie ferrée, traverser la zone industrielle, aller à gauche vers Croas-Chuz. Au rond-point, emprunter le sentier longeant la station d'épuration, traverser Kerez, descendre sur la D 49. Couper la route, monter vers les villages de Queblen et Lothéa.

4. Après le centre équestre, prendre à droite l'allée forestière de Saint-Maurice. Tourner à gauche, emprunter le parcours sportif.

5. A la colonne couper la route, puis à gauche s'engager dans l'allée forestière de Guernigu. Traverser le Froust, aussitôt à droite, pénétrer dans une sente forestière, retrouver l'allée principale que l'on suit à droite jusqu'à son extrémité.

6. Passer Penhars, puis légèrement à gauche, continuer jusqu'à Tromaro, puis la D149 que l'on suit à gauche jusqu'à l'intersection de la D49. Bifurquer à droite sur la D49. 400 m plus loin, virer à droite en limite d'un champ suivi d'un chemin encaissé (chemin du Roy). Atteindre la D224.

7. Couper la départementale, continuer dans le chemin en face. Après Kerantrodec, se diriger vers le Quinquis. 100 m avant les ruines du moulin, descendre à droite en sous-bois, longer un petit ruisseau. 50 m avant Kernours, bifurquer à droite dans un chemin creux pour atteindre la D24.

8. Couper la D24, virer à droite et marcher à gauche de la chaussée. Continuer 50 m après le rond-point (100 m à droite, le moulin à vent rénové de kercousquet, visites possibles sur réservation). Virer à gauche en direction de Kercousquet village. Par un chemin en terre, parvenir à une route que l'on suit à droite. A l'entrée de Kernoal, bifurquer dans un bon chemin creux à droite.

9. Avant la route de Langlatic, descendre un autre chemin creux à gauche. A la croisée des chemins, aller à droite le long d'un champ. Arriver à Croas ar Gall.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour découvrir d'autres randonnées, contactez l'Office de Tourisme au 02 98 96 04 32

Plan Canicule

Comme le prévoit le plan gouvernemental, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées qui vivent à leur domicile.

Ce registre est confidentiel : les données pourront toutefois être transmises au Préfet afin d'organiser, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en période de canicule, un

contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Les inscriptions peuvent être prises dès à présent au Centre Communal d'Action Sociale à la demande des intéressés ou d'une tierce personne, ou par le biais de ce coupon-réponse.

Renseignements au CCAS, tél. 02 98 96 37 57

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

C'est l'été

Des expos pour tous les goûts !

MURALES & AUTRES PEINTURES de Janos Ber

Invité d'honneur de l'Art dans les chapelles, Janos Ber est né en 1937 à Budapest. Aujourd'hui, il vit et travaille à Paris. Depuis 1936, il expose régulièrement en France et à l'étranger, en galeries et salons.

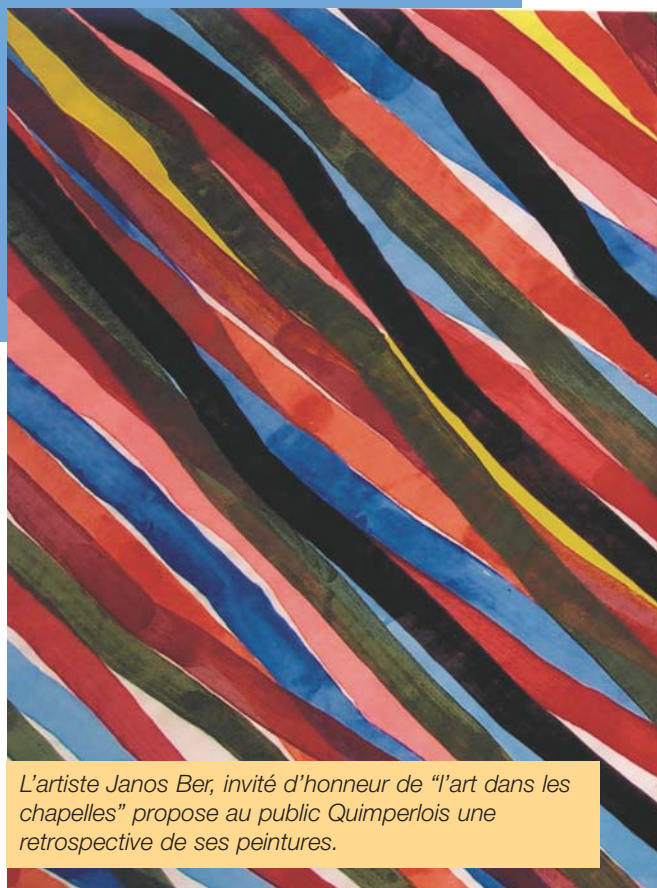
Sa peinture est avant tout source d'émotion. Une émotion immédiate qui se prolonge ensuite en échos profonds aux résonnances infinies. Ce n'est pas une peinture de consommation rapide. Elle requiert du spectateur la lenteur du regard et un long temps d'imprégnation. Un regard prolongé sur ses œuvres génère subrepticement le sentiment que leur équilibre est trompeur, et que l'artiste a secrètement instillé un désordre qui en menace l'harmonie. ■

Exposition ouverte du 7 juillet au 25 septembre
tous les jours sauf le mardi, de 10h à 12h et de 14h30 à 19h

Chapelle des Ursulines

Tarif plein : 1,60 €, tarif réduit 0,80 €

Billet jumelé (avec Maison des Archers) 2,40 € et 1,20 €



L'artiste Janos Ber, invité d'honneur de "l'art dans les chapelles" propose au public Quimperlois une retrospective de ses peintures.

ŒUVRES RÉCENTES de Laurent Varlet

En se confrontant à l'expérience de la marche, le pèlerin découvre que l'essentiel se trouve dans le chemin plus que dans le but à atteindre. En se confrontant à l'œuvre démultipliée dans le temps, l'artiste découvre que sa démarche est assujétie aux voies qu'il explore et non l'inverse ... Les supports ainsi que les médiums sont facultatifs et interchangeable. Ils sont les outils, le visage apparent de l'œuvre ou son masque. Quant au reste, si reste il y a, il ne m'appartient pas en propre puisque ce n'est pas le marcheur qui découvre le chemin sous ses pas mais bel et bien le chemin qui révèle le marcheur" Laurent Varlet ■

Exposition ouverte jusqu'au 28 août.
tous les jours sauf le mardi,
de 10h à 12h et de 14h30 à 19h
Présidial - Entrée libre .



C'HOUEZ ER BEUZ

Cette exposition patrimoniale est consacrée aux Instruments de Musique Traditionnels Bretons (biniou, bombarde) et aux sonneurs. Elle retrace ainsi l'histoire de la musique bretonne. Elle est également l'occasion de présenter les instruments, leur fabrication et de rendre hommage aux anciens sonneurs. Plusieurs animations sont proposées autour de cette exposition. ■

Exposition ouverte jusqu'au 25 septembre.
Tous les jours sauf le mardi,
Maison des archers
de 10h à 12h et de 14h30 à 19h
Tarif plein : 1,60 €, tarif réduit 0,80 € .
Billet jumelé (avec la Chapelle des

Une expo c'est bien !

Deux expos c'est mieux !

Pourquoi se contenter de visiter une exposition quand on peut en voir deux avec le même billet ?

Une question que l'on ne devrait plus se poser à Quimperlé depuis la mise en place de la formule "duo". En effet, celle-ci permet aux visiteurs de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les expositions "Murales et autres peintures" de Janos Ber à la Chapelle des Ursulines et "C'houez er Beuz" à la Maison des Archers. L'occasion pour le spectateur de découvrir deux styles artistiques très différents, mais aussi deux lieux incontournables du patrimoine architectural Quimperlois. ■



Cinéma dans la prairie

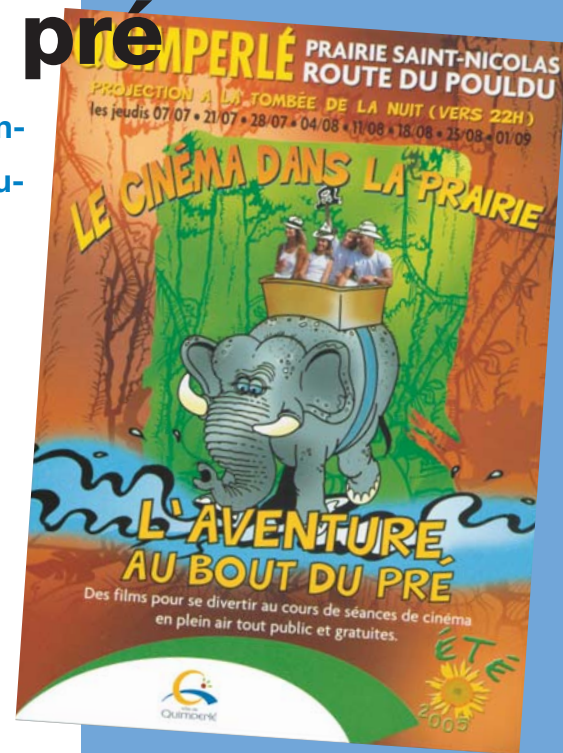
L'aventure au bout du pré

L'édition 2005 du cinéma dans la prairie est consacrée à l'aventure. Huit films récents ou anciens seront projetés tous les jeudis soirs (sauf le 14 juillet) à la prairie Saint-Nicolas.

A l'instar de son pendant musical, l'opération Cinéma dans la prairie 2004 a été marquée par des conditions climatiques particulièrement mauvaises. Mais le succès de l'opération ne s'est pas démentie pour autant puisque 3800 spectateurs ont assisté aux séances. Avec en point d'orgue *Les triplettes de Belleville* qui ont attiré 900 spectateurs le 22 juillet. Les autres séances de plein air ont connu une moyenne plus qu'honorable de 600 spectateurs. Enfin les trois séances qui n'ont pas pu se dérouler en plein air ont attiré 250 personnes en moyenne. L'opération est donc naturelle-

ment reconduite cette année sur le thème de "L'aventure". Ce sera l'occasion pour le public de découvrir ou de redécouvrir un large pan de ce genre cinématographique avec *Voyage au Centre de la terre* (1959), *Fanfan la tulipe* (1951), *Corto Maltese* (2002), *Himalaya l'enfance d'un chef* (1999), *Carnets de voyage* (2004), *Master and commander* (2003), *le salaire de la peur* (1952) et *Aux sources du Nil* (1989). ■

Séances, tous les jeudis du 7 juillet au 1er septembre (sauf le 14 juillet), Prairie Saint-Nicolas, à la tombée de la nuit.



Les Mercredis musicaux

Le Mercredi : c'est Musique !



Cette année les traditionnels Mercredis musicaux débiteront le 20 juillet avec une soirée rythmée par les sonorités bretonnes avant de se poursuivre tout l'été.

Après avoir connu un été pluvieux en 2004, la place Saint-Michel espère bien voir revenir les musiciens sur son bitume. En effet, seulement trois concerts sur cinq ont pu se dérouler en plein air l'année dernière. Un spectacle ayant même dû être annulé à cause des intempéries. Le public a pourtant toujours répondu présent puisqu'ils étaient en moyenne 500 pour profiter des concerts gratuits du mercredi. Pour autant, cette année la Place Saint-Michel espère bien pouvoir assister à tous les spectacles. Il est vrai que l'éclectisme de la programmation (Musique bretonne, Ska, Rock, Musique des Caraïbes, Hip-Hop) lui permettra de découvrir divers univers musicaux et de rencontrer et de connaître des publics différents. ■

Les Mercredis Musicaux, tous les mercredis, 21 h, du 20 juillet au 17 août

14 juillet

Quimperlé danse sur le feu

Il y a des rendez-vous qu'on ne peut pas manquer. Le 14 juillet, jour de la fête nationale, en est un. Les Quimperlois ne dérogent pas à la règle puisqu'ils sont nombreux, chaque année, à assister au traditionnel feu d'artifice. Cette année, ils pourront attendre la tombée de la nuit en écoutant des célèbres reprises du répertoire français. Ensuite, après que le ciel aura brillé de Mille feux, ils ne leur restera plus qu'à suivre la musique pour une fin de soirée dansante. ■

Le jeudi 14 juillet, place Saint-Michel, à partir de 21h



Transport


La plage à portée de bus


Il y a des signes qui ne trompent pas. Comme pour saluer l'opération "la plage à portée de bus" mise en place par la Cocopaq, le début d'été est beau et chaud. Les conditions idéales pour tester la formule du lundi au samedi.

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES !!!

Arrivée au Pouldu à 14h15
Départ du Pouldu à 17h45

Du lundi au samedi :	Départ à :	Retour à :
QUERRIEN	13H15	18H35
LOCUNOLÉ	13H20	18H30
TRÉMÉVEN	13H35	18H20
GUILLIGOMARC'H	13H00	18H52
ARZANO	13H10	18H42
QUIMPERLÉ	13H45	18H15
CLOHARS	14H00	17h55


réseau Penn-ar-Bed
 En commun, on va plus loin!


CHRISTIEN VOYAGES
 02 98 39 35 45

On n'arrête plus la Cocopaq en ce qui concerne le développement des transports en commun. En effet, après avoir mis en place la ligne Quimperlé-

Arzano-Guilligomarc'h en fin d'année 2004, la Communauté de Commune lance cet été l'opération la plage à portée de bus.

Le principe est simple : adapter les horaires de la ligne du réseau Penn ar Bed reliant Quimperlé au Pouldu afin de permettre aux utilisateurs de profiter au mieux de la plage. En effet jusque-là les horaires de la ligne ne correspondaient pas aux attentes.

Il fallait donc agir.

14h15 :

Plus que la serviette à déplier !

Désormais le bus arrive à 14h15 au Pouldu avec un départ de Quimperlé à 13h45. Dès que le voyageur a mis le pied à terre, il lui reste 3 heures pour se prélasser sur le sable chaud ou pour se rafraîchir dans les vagues de l'atlantique.

L'heure du retour est programmée à 17h45 pour une arrivée à 18h15 à la gare de Quimperlé. Mais la formule ne serait pas totalement satisfaisante si le voyageur n'avait pas de correspondances. Le problème ne se pose par pour le retour puisque les correspondances sont assurées vers Guilligomarc'h et le Faouet. Par contre, il a fallu ajuster les horaires des lignes 22 et 25 de manière à ce qu'elles arrivent à Quimperlé avant 13h45, heure du départ pour la plage.

Faciliter l'accès à la plage

L'objectif de cette opération est triple. D'une part elle permet à tous, et notamment aux jeunes qui n'ont pas de moyen de transport, de profiter de la plage pour une somme modique (2 euros le trajet). D'autre part, elle supprime le problème du stationnement pour les utilisateurs et facilite ainsi l'accès à la plage.

Enfin, elle encourage à l'utilisation des transports en commun. ■

RENSEIGNEMENTS

Christien Voyage

tél. 02 98 39 35 45

Cocopaq

tél. 02 98 35 09 40

Forum des associations

Un forum attendu

C'est toujours avec beaucoup d'impatience que les associations attendent leur forum bi-annuel. En effet, il est une véritable vitrine de la vie associative, leur permettant de présenter leurs activités et de montrer leur dynamisme sur le territoire de Quimperlé.

Une soixantaine d'associations se sont déjà inscrites pour tenir un stand ou proposer une animation. Issues de tous les secteurs d'activités, elles sont pour la plupart déjà habituées du Forum, mais quelques nouvelles venues participeront à leur premier forum le 10 septembre.

Pour ceux qui ont déjà vécu l'expérience, le lieu est le même que pour l'édition 2003, pour les autres, ils découvriront le lycée de Kerneuzec dans une fonction, pour lui, inhabituelle.

Le gymnase et le bâtiment B3 accueilleront les stands et les activités de salle.

Les terrains de sport seront dédiés aux plus physiques.

Comme à l'accoutumée le public pourra également découvrir les prestations d'un service municipal.

Cette année, en raison de l'ouverture de la Médiathèque en avril dernier, le projecteur sera logiquement braqué sur les Services Culturels de la Ville.

Ainsi, la Médiathèque, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, le Cinéma, le service Patrimoine et Expositions Contemporaines, le service Spectacles Vivants présenteront leurs programmations pour 2005-2006.

Chacun pourra non seulement se documenter, mais aussi s'inscrire sur les activités de son choix et réserver ses billets pour assister aux premiers spectacles de l'année ou s'abonner à plusieurs spectacles. Et comme rien ne vaut l'exemple, des animations musicales seront proposées par l'E.M.M.D., une fanfare composée de jeunes Quimperlois animera les lieux, Yann GAUTRON, plasticien, réalisera une performance en liaison avec l'exposition qu'il présentera en novembre/décembre au

Présidial et ... à vous de venir voir !

Les associations seront aussi à l'honneur à travers leurs bénévoles auxquels la Ville rendra hommage en distinguant ceux d'entre eux qui oeuvrent depuis longtemps au service de leurs concitoyens. ■



Lors du dernier forum des associations en 2003, un millier de visiteurs ont déambulé dans l'enceinte de Kerneuzec

Forum des associations

**Samedi
10 septembre
de 10h à 19h
Lycée de
Kerneuzec**



Quimperlé Ville

Les commerçants animent la Ville

L'Union des commerçants de quimperlé est en pleine reconstruction. La nouvelle équipe est bien décidée à s'impliquer dans les animations de la ville pour favoriser le développement de l'activité commerciale. Un projet qui commence à porter ses fruits.

L'Union des commerçants est en train de vivre une véritable renaissance. En effet, fin 2003 les commerçants quimperlois avaient décidé de mettre en sommeil leur association faute de temps pour s'en occuper. Mais en 2004, les démarches engagées par la Ville pour obtenir un FISAC (voir ci-dessous) nécessitait une union des commerçants dynamique et présente. En effet, pour débloquer les subventions de ce fonds, la convention doit être signée par la Ville, la Chambre de Commerce et d'industrie et enfin par une Union Commerçante active. Dès lors, les commerçants quimperlois ont remis en marche les rouages de leur association. Désormais, l'Union des commerçants compte 4 co-présidents : Hervé Le Bihan, Jean-François Pengloan, Christophe Belin et Mari-Jo Mellouet. Cette particularité a plusieurs avantages. D'une part, elle permet à chacun de s'investir dans l'association sans que cette

activité ne lui prenne tout son temps. D'autre part, elle permet une plus grande représentativité des commerçants de Quimperlé.

Des animations toute l'année

La volonté des membres de l'Union commerciale est donc de devenir un acteur de la vie de la Cité. Pour cela, elle a recruté un animateur à temps partiel, Patrice Le Naour, et s'est fixée des priorités : relancer les animations commerciales, accompagner les travaux, renforcer les adhésions et donner un coup de pouce à la rue Savary. L'association s'est donc impliquée en tant que partenaire dans plusieurs animations quimperloises. En effet, l'Union a ainsi participé au Ruban Granitier Breton, à Tapage en Ville, au repas de Quartier du Foyer Kreisker, à la journée pour l'autisme ou encore à la fête de la musique. Mais les commerçants ont également mis en place des animations commerciales comme la décoration de leurs vitrines aux couleurs de



Le 12 août, l'Union des commerçants animera le marché par un spectacle de rue.

l'Irlande à l'occasion de la Saint Patrick ou en offrant des roses et des chocolats à leurs clients pour la fête des mères. L'association ne compte pas s'en arrêter là. Cet été, elle organise la traditionnelle Braderie les 29 et 30 juillet. Elle sera à l'origine du dernier Mercredi Musical de la saison le 17 août et animera le marché le 12 août par un spectacle de rue. Par ailleurs, elle accompagnera les travaux en signalisant les commerces. ■

Le FISAC Kézako ?

C'est le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce. Il est destiné à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation ou la transmission des entreprises afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

Ce Fonds apporte notamment des aides financières pour des opérations collectives de communication et de promotion commerciale, ou autres animations collectives. Dans ce cadre l'Union des commerçants met en place des animations en association avec la municipalité afin de dynamiser un peu plus le commerce de centre-ville.



Le Fisac a été signé par la Ville de Quimperlé, L'union des commerçants, la CCI et l'Etat.

Tribune de la majorité municipale

DES BATAILLES A GAGNER ENSEMBLE

Les tribunes de libre expression du journal municipal sont le lieu où les élus de l'opposition et de la majorité s'expriment sur ce qui semble important à leurs yeux. Chaque groupe est évidemment libre d'en définir le contenu. A chacun donc, ses priorités.

Les élus de la majorité ont choisi de profiter de cette tribune, pour manifester à nouveau tout leur soutien à deux dossiers majeurs pour l'avenir et le développement de Quimperlé : le maintien des services maternité, chirurgie et médecine de son centre hospitalier et le dynamisme économique de la ville.

Le premier dossier, d'intérêt majeur nous préoccupe particulièrement. Dès les premiers signes d'alerte sur les orientations de la Conférence Sanitaire de Secteur qui compromettaient les missions de service public de notre établissement de soins, nous avons commencé à alerter l'opinion sur ce qui se préparait : communiqués de presse, communication solennelle en conseil municipal, lancement d'une pétition, suivi des négociations en réunions d'élus, etc.

Nous savons que la mobilisation doit être forte pour qu'elle influe sur les pourparlers avec l'ARH et les équipes médicales et les élus du CHBS de Lorient.

Nous sommes tous convaincus que les hôpitaux de proximité jouent un rôle primordial dans l'équilibre social des territoires. Le Centre hospitalier de Quimperlé remplit parfaitement cette fonction. C'est pourquoi il n'y aura pas de trêve estivale pour nous sur ce dossier de défense du service public et de cohérence d'aménagement du territoire au service des populations.

Le dynamisme économique de Quimperlé est aussi pour nous un cheval de bataille.

Nous élus de la majorité, avons utilisé différents instruments et leviers qui viennent en soutien à l'économie locale : transformation des espaces publics, mise en valeur du patrimoine, modernisation ou réalisation d'équipements publics, accueil et orientation des porteurs de projet économique, aides au tourisme, au logement et au commerce de centre ville, etc.

Parmi, toutes ces voies qui concourent au développement et à l'attractivité de Quimperlé, nous avons voulu, en créant la zone de Kergoaler, exploiter celle de la diversification d'une offre commerciale en capacité de retenir au profit de toute l'activité commerciale de la ville, la clientèle qui se déplace à Lorient. Nous sommes là aussi convaincus qu'en matière économique et donc d'emploi, il y a de grands enjeux qui valent la peine qu'on mène bataille sans relâche.

Le groupe majoritaire

Tribune des deux oppositions municipales

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !

Depuis les dernières élections municipales il y a 4 ans, la majorité municipale ne déroge pas à ce qui peut être une longue et même litanie et sans doute un mode de fonctionnement (dysfonctionnement) « naturel » et trop souvent systématique.

Qu'en est-il ? Eh bien ! Pour discréditer et essayer d'écoeurer les opposants, on veut faire croire qu'ils ne sont pas assidus aux réunions des commissions municipales et n'ont rien à proposer !

Il y a des choses étranges, sans doute, qui se passent dans notre mairie : par exemple des convocations qui n'arrivent pas toujours aux élus des oppositions et en particulier de notre opposition de gauche. Des procurations aux Conseils Municipaux qui ne parviennent pas toujours au Maire, bizarre !

Mais évidemment en soupçonnant cela nous ne pouvons qu'être de mauvaises langues et des paranoïaques !...

Danièle Kha, Claude Hellegouarch, Danielle Rousseau, Rémi Daniel et Pascal Thomas

CONTES ET COMPTES D'ÉTÉ

Parmi les causes du grave malaise politique qui s'est récemment exprimé, la question de la communication est bien placée. La « com' » ne doit pas être traitée comme de la pub et les Français, on l'a vu récemment ne veulent pas être pris pour ce qu'ils ne sont pas, des naïfs crédules. A Quimperlé, la municipalité semble pourtant le penser. Quelques exemples et quelques chiffres variés :

Des animations culturelles estivales variées ?

2-2=0 : la Fête de la Laita et Musiques-Mosaïques ont disparu et n'ont toujours pas été remplacées.

7-3=4 : la Ville n'organise cet été que 4 mercredis musicaux au lieu de 6 à 7 avant 2001 ; seront-ils vraiment de meilleure qualité ?

4500-1271=3229 : 1271, c'est le faible total des entrées (dont seulement 618 payantes) à la grande expo des Ursulines de l'été dernier ; on est loin des 4500 de Tal Coat en 1976 et des années suivantes.

Des travaux sur le Patrimoine

Début 2001 : c'est à ce moment, à la suite d'une longue action soutenue et énergique de la municipalité Tusseau, que le financement de restauration du retable de Saint-Croix a été obtenu des différents partenaires (pour 95% au total) ; est-ce une preuve de mauvais esprit que de le rappeler ?

1450 : c'est le montant « vertigineux » des crédits nouveaux inscrits au Budget 2005 pour l'entretien du patrimoine culturel ; cela suffira-t-il à convaincre de la volonté de faire de Quimperlé une Ville d'Art et d'Histoire ; à ce propos où en est la municipalité sur ce dossier ?

Tous ces reculs sont-ils de nature à dynamiser le tourisme ?

Un essor extraordinaire de la fréquentation culturelle

100% ou 20% ? Une nouvelle Médiathèque, nous étions pour. La fréquentation reste en hausse. Il a été annoncé à la presse qu'elle avait doublé, passant de 1400 à 2800 ; on s'interroge sur la base choisie. Les chiffres réels de 1995 à 1998 sont de 2100 à 2300 abonnés livres (+300CD) ; en 2002, il y avait encore près de 1900 abonnés. Même avec +20, +30, ou +40%, c'est bien ! Alors, pourquoi toujours déformer ?

Cessons d'enjoliver ! Parlons vrai et comptons sur la capacité d'analyse des Quimperlois !

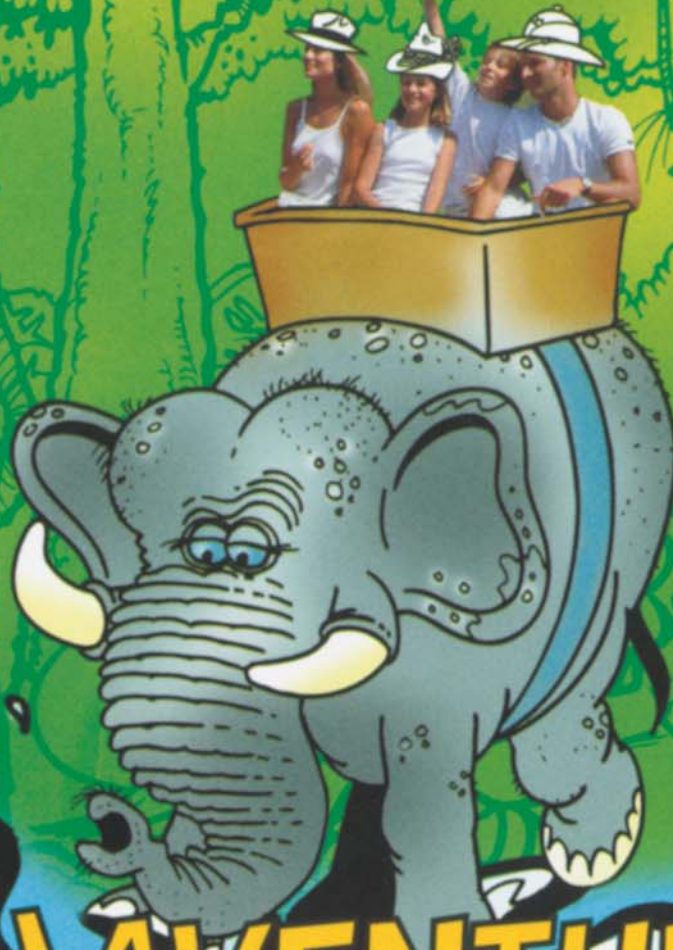
Marcel Tusseau, Cécile Bellancourt, Alain Pennec, Marie-Madeleine Bergot, Christine Favennec et Philippe Cros.

QUIMPERLÉ PRAIRIE SAINT-NICOLAS ROUTE DU POULDU

PROJECTION A LA TOMBÉE DE LA NUIT (VERS 22H)

les jeudis 07/07 • 21/07 • 28/07 • 04/08 • 11/08 • 18/08 • 25/08 • 01/09

LE CINÉMA DANS LA PRAIRIE



L'AVENTURE, AU BOUT DU PRÉ

Des films pour se divertir au cours de séances de cinéma
en plein air tout public et gratuites.

